



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à une demande de défrichement d'environ 51 hectares pour un projet d'extension et d'exploitation d'une carrière sur la commune de MEILHAN.

Demandeur : SAS CMGO  
Représentée par Monsieur Fabien CANTIE  
Avenue Charles Lindbergh  
33700 MERIGNAC

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique, durant 32 jours consécutifs, **du samedi 3 février 2024 à 09h00 au mardi 5 mars 2024 à 17h30**.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement.

Monsieur Eric LOPEZ a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Philippe PERONNE en qualité de suppléant, par décision n° E23000092/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 14 novembre 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les demandes de défrichement, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- sur support papier : à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le samedi (ouvert le premier du mois) de 09h00 à 12h00 ;
- sur un poste informatique : à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante [www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr) puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du samedi 3 février 2024 à 09h00 au mardi 5 mars 2024 à 17h30**, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique – 164, rue Robert Félix – 40 400 MEILHAN ;

- transmises par courriel à [ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr) avant le mardi 5 mars 2024 à 17h30. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP Défrichement MEILHAN) ».

Monsieur Eric LOPEZ recevra le public à la mairie de Meilhan aux dates et heures suivantes :

- Samedi 3 février 2024 : de 09h00 à 12h00
- Vendredi 16 février 2024 : de 09h30 à 12h30
- Mardi 5 mars 2024 : de 14h30 à 17h30

Toute information sur ladite demande pourra être sollicitée auprès du maître d'ouvrage, la SAS CMGO – Madame CALESTREME Marie – Avenue Charles LINDBERGH – 33 700 MERIGNAC – 05 58 44 76 47 – [marie.calestreme@colas.com](mailto:marie.calestreme@colas.com).

Dans les trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à Madame la préfète des Landes son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Copie du rapport et des conclusions de la commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes – service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60) – et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.